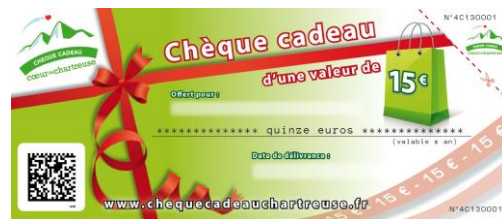




Offrez un « chèque cadeau cœur de Chartreuse » à vos salariés et dynamisons ensemble notre économie locale

Profitez d'évènements pour offrir du pouvoir d'achat à vos salariés : Noël, fête des mères ou des pères, naissance, mariage, retraite, rentrée des classes.



Une cinquantaine de commerçants et artisans de Chartreuse vous proposent une grande diversité de produits et services (loisirs, prêt-à-porter, services, restauration...).

Aucun frais d'inscription : **GRATUIT pour l'employeur !**

Détails sur les points de ventes référencés et sur les modalités, rendez-vous sur notre site internet :

www.chequecadeauchartreuse.fr

Fonctionnement

- Le chèque d'une valeur faciale de **15€** est imprimé et **sécurisé** grâce à un numéro de chèque.
- La nature de l'évènement (Noël, fête des mères...) est mentionnée sur le chèque cadeau délivré par l'employeur (voir **règlementation juridique** jointe).
- Le chèque a une validité d'au moins 1 an.
- Les chèques cadeaux cœur de Chartreuse sont vendus aux employeurs (cf. bon de commande), puis utilisés chez les commerçants et artisans **adhérents** au dispositif répertoriés sur le site internet et signalés par une vitrophanie (voir ci-contre).
- Les commandes doivent être passées à l'UCAL à l'aide du **bon de commande** muni du **chèque** du montant de la commande (ce dernier n'est encaissé qu'à la livraison) à l'adresse suivante :



Cabinet Béatrice Trévisan

Expert comptable

2 rue de la Paix

38 380 SAINT LAURENT DU PONT

- Les chèques sont livrés 10 jours après la réception du règlement.
- **Aucun frais de port ou d'entrée** n'est demandé à l'employeur.

Utilisation

Le chèque cadeau cœur de Chartreuse est valable jusqu'à la date de fin de validité figurant sur le recto. Il est accepté aux caisses des points de vente membres du réseau d'affiliés dont la liste est disponible sur le site www.chequecadeauchartreuse.fr et signalisé par une vitrophanie sur le point de vente. Ce chèque ne peut pas être utilisé pour l'achat de produits d'alimentation courante ou pour du carburant. Le point de vente n'est pas tenu d'accepter le chèque cadeau cœur de Chartreuse pour l'achat d'articles en soldes ou en promotion. Un achat par chèque cadeau ne pourra faire l'objet d'aucun escompte ni contrepartie financière (rendu de monnaie). L'UCAL ne saurait être tenue responsable de la perte ou du vol de ce chèque cadeau. Toute reproduction ou falsification du chèque cadeau de Chartreuse est interdite et pourront entraîner des poursuites pénales.

Bon de commande téléchargeable sur www.chequecadeauchartreuse.fr